

ORDONNANCES ÉDICTÉES PAR LE CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

AVIS PUBLIC est par la présente, donné que lors de la séance ordinaire du 6 février 2018, le conseil de l'arrondissement de Verdun a édicté les ordonnances suivantes :

NOM DE L'ÉVÉNEMENT	LIEUX	ORDONNANCES
1. TOURNOI DE BALLE MOLLE – RÊVES D'ENFANTS Organisateur : Rêves d'enfants	Lieu: Parc Arthur-Therrien, situé au 3750, boulevard Gaétan-Laberge.	Vendredi 3 août 2018, de 7 h, au dimanche 5 août 2018, à 23 h 59.
2. DEMI MARATHON CLASSIQUE VERDUNOISE Organisateur: Multisports Métro	Lieux: Parc Arthur-Therrien, situé au 3750, boulevard Gaétan-Laberge. 5 parcours: 21 km, 10 km, 5 km, 2 km et 1 km (plans en pièce jointe). Boulevard Gaétan-Laberge	Dimanche 21 octobre 2018 de 7 h à 11 h Samedi 20 octobre 2018 installation des barricades. dimanche 21 octobre 2018, fermeture du boulevard Gaétan-Laberge en direction Est, de 6 h à 15 h.
3. GRAND DÉFI CSMB - 6^e ÉDITION Organisateur: Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys	Lieu: Piste cyclable et piétonne le long des berges.	Vendredi 20 avril 2018, de 9 h à 13 h.
4. PROCESSION DU VENDREDI SAINT Organisateur : la Paroisse St-Willibrord sollicite la permission d'organiser	Le trajet proposé est le suivant : en partant du parvis de l'Église St-Willibrord, les paroissiens emprunteront la rue Willibrord jusqu'à la rue de Verdun. Ils tourneront à droite sur la rue de Verdun jusqu'à la rue Hickson, à droite sur la rue Hickson jusqu'au boul. LaSalle, à droite sur le boul. LaSalle jusqu'à la rue de l'Église, à droite sur la rue de l'Église jusqu'à la rue Wellington, à gauche sur la rue Wellington jusqu'à la rue Willibrord, et enfin à droite sur la rue Willibrord jusqu'à l'église St-Willibrord, située au 325, rue Willibrord.	Le vendredi 30 mars 2018 de 19 h à 20 h30.
5. ROUND DANCE Organisateur : Native Montreal / Montréal Autochtone Réalisation des travaux de construction, dans le cadre du projet de construction d'une canalisation en tunnel pour la protection de l'alimentation en eau brute, incluant la construction d'un atelier et bâtiment administratif, de l'Usine Atwater,	Lieu : Salle du conseil à la mairie d'arrondissement	Horaire de l'événement : Samedi 24 février 2018, 17 h à 22 h les soirs et fins de semaine jusqu'au 4 septembre 2018, horaire de travail sur une période de 24 h selon deux quarts de travail par jour, du dimanche à 7 h du matin au samedi à 16 h 30

En vertu des règlements suivants :

- Règlement sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun (RCA10 210012, article 48);
- Règlement concernant l'occupation du domaine public (1516);
- Règlement sur les tarifs (RCA17 210007);

Ces ordonnances entrent en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la loi.

Fait à Montréal, arrondissement de Verdun
ce 14 février 2018

La Directrice du Bureau d'arrondissement et
Secrétaire d'arrondissement,
Caroline Fiset, OMA

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse www.ville.montreal.qc.ca/verdun